

Service instructeur

Développement Economique
Enseignement Supérieur et
Tourisme

N° 20/5707

Service consulté

DIF

INTERVENTIONS ECONOMIQUES GENERALES

Demande de soutien financier de l'association EGEE Alsace

Résumé : L'association EGEE Alsace sollicite le soutien du Département à hauteur de 1 520 € au titre de son fonctionnement en 2007.

EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise) est une association nationale composée de cadres, dirigeants et chefs d'entreprise en pré-retraite ou à la retraite. Ceux-ci mettent bénévolement leurs compétences, leur expérience et leur disponibilité au service des créateurs et repreneurs d'entreprises qui n'ont pas les moyens de faire appel au secteur marchand. Au niveau national, l'association compte 2 600 membres, d'origine et de compétences professionnelles diverses, volontaires pour se mettre au service de l'économie locale.

Implanté en Alsace depuis 1982, le mouvement EGEE s'est développé depuis lors pour atteindre un effectif de 82 conseillers, répartis en 3 délégations et une antenne (STRASBOURG, COLMAR, MULHOUSE et SAINT-LOUIS).

Les membres d'EGEE sont tous bénévoles : en contrepartie de leurs interventions, l'association demande aux entreprises accompagnées le remboursement de leurs frais de déplacement et une faible contribution aux frais de fonctionnement de l'association.

De 1993 à 1995, le Département du Haut-Rhin a soutenu cet organisme par le biais d'une subvention de fonctionnement annuelle de 3 049 € puis, à partir de 1999 le soutien est passé à 1 520 €.

Au cours de l'année 2006, les conseillers d'EGEE Alsace ont réalisé 1402 interventions dans divers domaines :

- Education (démarche de construction d'un projet professionnel, simulation d'entretien d'embauches, participation à des jurys professionnels...),
- Accueil et accompagnement de créateurs (accueil direct lors de permanences, participation à des comités d'agrément...),
- Accompagnement au management de la qualité,
- Accompagnement de cédants et de repreneurs,
- Accompagnement à l'export...

Afin de permettre à EGEE Alsace de poursuivre son action, l'association sollicite l'attribution d'un appui financier de 1 520 € au titre de l'exercice 2007.

Le budget prévisionnel défini au niveau régional s'élève à 91 320 € et s'établit comme suit :

Dépenses

Frais de missions et de fonctionnement	59 080 €
Participation au réseau	25 840 €
Informations et formation	<u>6 400 €</u>
TOTAL	91 320 €

Recettes

Convention régionale et missions	77 720 €
Subventions	<u>13 600 €</u>
TOTAL	91 320 €

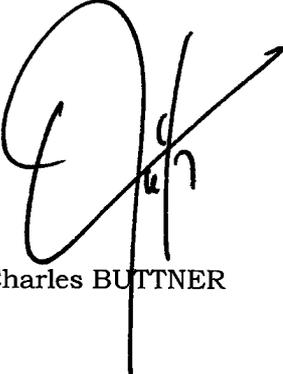
Au vu de l'engagement de cette association en faveur du monde économique, il pourrait être envisagé de maintenir l'aide départementale au même niveau qu'en 2006 et d'accorder la subvention demandée de 1 520 €.

Cette aide départementale serait attribuée dans le cadre des interventions économiques générales et pour lesquelles un crédit de 250 000 € a été prévu au budget primitif 2007.

En conclusion, je vous propose :

- d'accorder une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 520 € à l'association EGEE – Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise au titre de son fonctionnement en 2007,
- de prélever la dépense correspondante sur le programme F024, enveloppe 61805, chapitre 65, nature 6574, fonction 90 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER